
L'affaire des Frères Ignorantins de Rennes

Numéro d'inventaire : 1979.23987

Type de document : correspondance

Période de création : 3e quart 18e siècle

Date de création : 1769

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille double.

Mesures : hauteur : 20 cm ; largeur : 15,5 cm (dimensions de la feuille)

Mots-clés : Punitions

Violence dans les lieux scolaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Utilisation / destination : correspondance (Cette lettre a été écrite le 6 juin 1769 en réponse d'une lettre reçue le 2 de ce mois. La lettre fait référence à la "procédure faite par le parquet de Rennes à l'occasion d'une plainte portée par un nommé Hervé cordonnier, dont l'enfant avait été maltraité par les Ignorantins".)

Historique : Finalement étouffée, cette affaire de coups et blessures dont se sont rendus coupables les Frères des écoles de Rennes en 1769, a paru assez grave pour déclencher une perquisition au vu du certificat médical produit par les parents de la victime. Il est vrai que l'arsenal et les pratiques révélées à cette occasion étaient non seulement contraires aux règles fixées à la congrégation par son fondateur, Jean-Baptiste de La Salle, mais également aux normes couramment admises.

Représentations : instruction, punition

Autres descriptions : Langue : Français

Commentaire pagination : 3 pages manuscrites sur 4

Objets associés : OLD(1) 1979.30211

OLD 1979.30212

Lieux : Rennes

cette affaire quoique peu de conséquence par
 cependant remuer tout le port d'Orléans de la France
 par ce qui le port aux muses de France et de
 affirmer comme on cherche à l'œuvre un
 ne nous est probablement pas en connaissance ce?
 lundi dernier on voulut donner de faux contre
 monneur le procureur de la ville et mardi contre
 un autre procureur si cela avait passé comme
 plusieurs fois de juges les évènements de la vie
 fait des erreurs de justice par lequel est
 aland un capable que ce qui est parti du pour
 le port intéressé venant de la ville de la ville
 d'avocat qui veulent par la des appaier. monneur
 d'anté à été chargé de mener de la faire
 antenne contre le procureur avait été
 par un arresté verbal qui porte que l'on eût

Le passé l'on a parti de France à la
 marche naturelle qui est de se faire une
 information d'Orléans la capitale de France
 de complicité probablement moi le procureur d'Orléans
 au regard de la ville de la ville par son rapport
 quoi qu'il est été mis suspect tout ce qui est
 entre autres la corrélation et tout le monde
 par ce qu'on voudrait pas montrer l'impudence
 si l'on n'est pas de se faire justice, je n'ai
 respect

O. Konticour

ce jour



votre humble
 et dévoué
 le site de la ville
 de la ville